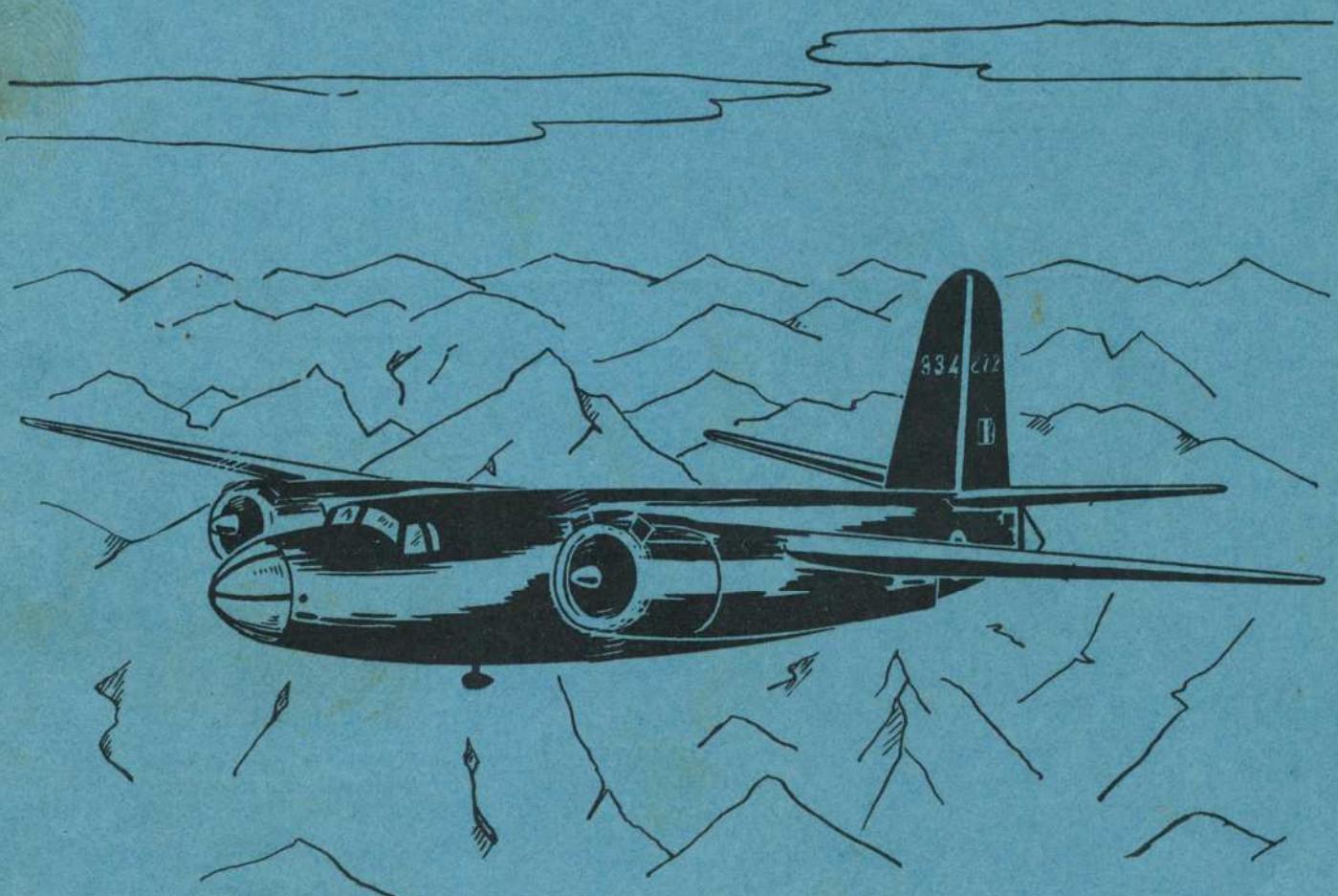


MARAUDERS



SIÈGE SOCIAL - 9 AVENUE MONTAIGNE - PARIS 8^e

"LES MARAUDERS"

Association Amicale des Anciens
de la 11^e Brigade de Bombardement et du Secteur de l'Air n° 1

(déclarée conformément au décret du 16 Août 1901 — Journal Officiel du 5 Octobre 1947)

ABONNEMENT : six mois : 80 frs - un an : 150 frs

SIÈGE SOCIAL :

Etablissements Antoine CHIRIS

9, Avenue Montaigne, 9

PARIS (8^e)

BULLETIN N° 1 - Janvier 1948

Sommaire



Une lettre du Général Boret	1
L'histoire des Marauders Français	2
Dans le grand Livre d'Or de l'Aviation.	5
La vie de notre Association	8
Notre famille	9
Quelques lettres	13
Nos Statuts	14
Aux Anciens de la 11 ^e Brigade de Bombardement et au Secteur de l'Air n° 1.	16

Adresser la correspondance
au SECRÉTAIRE de l'Association
"Les Marauders"

9, Avenue Montaigne
PARIS-8^e



Adresser
chèques et cotisations à
M. BUCCAILLE,
Trésorier de l'Association
"Les Marauders"

104, Faubourg Saint-Honoré
PARIS-8^e



Compte Chèques Postaux :
PARIS 6058-84

UNE LETTRE DU

GÉNÉRAL BODET

à tous les ANCIENS des
"MARAUDERS"



Je m'adresse à vous tous, mes camarades, anciens de la 11^e Brigade de Bombardement moyen et du Secteur de l'Air N^o 1; à vous tous, Officiers, Sous-Officiers et soldats en activité de service ou rendus à la vie civile, personnel navigant, spécialistes, service général; à vous tous qui furent les membres efficents de l'Équipe si homogène que nous formions pendant les années glorieuses de la Libération.

Rappelez-vous les liens de camaraderie qui nous unissaient alors. Nés des difficultés quotidiennes, des risques, des souffrances et des joies de notre sort commun, ils constituent un précieux capital de fraternelle amitié qui doit survivre à notre dispersion. Il ne tient qu'à nous de le garder intact.

L'amicale des "MARAUDERS", dont voici le premier bulletin, a été créée dans ce but. Elle a pour tâche de perpétuer le souvenir de nos morts, de resserrer tous les liens qui unissent les vivants, de participer à leurs joies ou de les aider dans la mauvaise fortune.

Après avoir eu l'honneur de vous conduire dans cette période qui marque d'une façon si profonde dans notre vie à tous, je vous demande instamment de souscrire à l'Amicale des "MARAUDERS" et d'amener à elle tous les anciens avec lesquels vous pouvez être en contact.

Comme autrefois, je fais appel à l'"ESPRIT MARAUDERS" qui vous animait à TÉLERGMA, VILLA CIDRO, LYON, St-DIZIER, MENGEN. Je sais que ce n'est pas en vain. Prouvez par votre geste qu'il est toujours très vivant.

SAIGON, le 1^{er} Novembre 1947
Le Général de Brigade Aérienne BODET
Commandant de l'Air en Extrême-Orient

L'HISTOIRE DES MARAUDERS FRANÇAIS

par le Colonel DE LA CHENELIÈRE

L'histoire des Marauders français c'est l'histoire du bombardement moyen, c'est la renaissance d'une spécialité qui avait eu sa page de gloire sous les ordres du Général Vuillemin pendant l'autre guerre, c'est la réalisation du rêve des aviateurs : reprendre leur place au combat dans une grande unité française, c'est la victoire anonyme remportée chaque jour, c'est la cohésion et la discipline des exécutants.

Elle fut écrite par des gens venus de tous les coins du monde où l'on pensait français. Aviateurs ayant rejoint le Général de Gaulle, aviateurs d'Afrique du Nord ou d'A.O.F. attendant avec impatience la reprise de la lutte, aviateurs de France, traversant l'Espagne pour s'enrôler dans les forces combattant pour la libération du pays. Tous y ont participé avec la même foi, la même ardeur, la même abnégation. Chargeurs de bombes, mécaniciens, personnel navigant communiant en un même idéal, la grandeur de la France et la gloire des Ailes Françaises, se sont donnés tout entiers à une tâche à laquelle le Général Cannon, commandant les Forces Aériennes en Europe, rendait récemment hommage en écrivant :

« Mes Officiers et moi apprécions la belle part du bombardement moyen français, dans la défaite de notre ennemi commun et je vous assure que leurs actes pour cette cause resteront toujours gravés dans notre mémoire ».

Que cet esprit qui insuffla une âme à cette spécialité demeure dans les unités pour mener à bien la renaissance de l'aviation française.

**

L'histoire des Marauders commence à Anfa où fut décidé le réarmement de l'Armée Française. A ce moment il n'est question que de créer un corps expéditionnaire aérien chargé d'appuyer l'armée terrestre ; quatre groupes de bombardiers moyens sont prévus à ce programme.

Les exigences de la guerre et le désir de faire participer le plus rapidement possible l'aviation dans la bataille amenèrent le haut commandement à modifier sa conception. Il est alors décidé d'armer six groupes de bombardiers moyens qui seront engagés dans le cadre d'une grande unité américaine dès leur mise sur pied terminée.

Cantonnés dans le Sud-Algérien et au Maroc, les groupes attendent avec impatience ce matériel et regardent avec envie les camarades de la chasse en partie équipée.

Les bruits les plus extraordinaires circulent, le bombardement ne recevra pas de matériel, le réarmement est arrêté etc... Les gens rongent leur frein. Enfin en Septembre 1943, le groupe 1/22 « Maroc » part s'entraîner sur Marauder, tous les espoirs renaissent, les désillusions sont vite oubliées, et c'est avec optimisme que l'année 1943 s'achève, tandis que le groupe privilégié commence son entraînement à Télergma.

Hélas, les choses vont moins vite que l'on ne pensait, il faut réunir le matériel débarqué dans tous les ports d'Afrique du Nord, voire même de Sardaigne et d'Italie. Le personnel des groupes, maugréant contre les lenteurs du réarmement continue à voler sur quelques exemplaires d'un matériel périmé et à bout de souffle, dernier vestige de l'aviation 1940. 29 Mars 1944, date mémorable, le 1/22 « Maroc » est engagé et fait merveille, basé en Sardaigne, et incorporé dans le 42^e wing américain, il participe à la bataille d'Italie.

L'espoir renaît dans les autres groupes qui se rendent à tour de rôle au training. Le « Bretagne » 2/20 à son tour rentre dans la danse, ces deux groupes forment la 31^e escadre rattachée au 42^e wing dont la principale mission est l'attaque des objectifs sur les arrières de l'ennemi. En Juin, le « Gascoigne » 1/19 fait son apparition. Les anciens du « Maroc » les moustachus, comme on les appelle, la poitrine constellée de bombes marquant leur mission, regardent d'un œil protecteur arriver les nouveaux. Août 1944, le « Franche-Comté » le premier groupe d'une nouvelle escadre entre dans la bagarre. Les ponts d'Italie, objectifs rituels sont abandonnés et c'est la préparation du débarquement avec les attaques des batteries de Toulon, qui laisse de mauvais souvenirs car la « flak » est d'après les compte-rendus « lourde, intense et précise ».

Septembre 1944, la 34^e escadre fonctionne, les groupes « Bourgogne » 1/32 et « Sénégal » 2/63 ont rejoint le « Franche-Comté » 2/52. On casse à nouveau les ponts. Les objectifs deviennent rares, il n'y aurait plus de ponts en Italie du Nord ! Les escadres appuient parfois les troupes au sol, et les bombardiers ne peuvent s'empêcher de lorgner en survolant le territoire ennemi les quelques passerelles encore intactes qui semblent les provoquer.

La France se libère peu à peu, les gens attendent avec impatience le jour où ils pourront à nouveau fouler le sol natal. Enfin ce jour arrive. Les deux escadres quittent la Sardaigne et le 42^e wing avec lequel ils ont travaillé en pleine confiance pendant ces derniers mois.

Octobre 1944, Istres, de rapides permissions et de nouveau l'impatience de reprendre la lutte s'empare des esprits. On a l'impression que l'on ne sait comment employer ces Marauders. Appui direct, attaque sur les arrières de l'ennemi, les stratégies ont tous une solution. Les commandants d'escadre décrètent de réunir certains moyens communs et de former avec eux un Etat-Major de Brigade sur le modèle du 42^e wing. Cet Etat-Major commence à fonctionner avec trois officiers, un sous-officier et un dactylo. Les critiques vont leur train !

Enfin une solution est prise, les deux escadres seront rattachées au corps aérien français chargé d'appuyer la 1^{re} armée tout en dépendant de la 1^{re} Air Force qui appuie le VI^e groupe d'armée. C'est bien compliqué.

Novembre 1944 - Décembre 1944. Les escadres font mouvement sur Lyon. L'Etat-Major de la Brigade est successivement condamné puis ressuscité. Les

missions reprennent, ce sont encore des ponts mais ils sont situés à proximité de la bataille terrestre, et puissamment défendus. Inlassablement, les Marauders attaquent ces objectifs à travers un mur de feu, Nuenburg, Neuf-Brisach, cauchemar des B. 26.

Janvier-Février 1945. La Brigade est officiellement créée, la première grande unité française d'aviation existe. Elle n'est plus rattachée à l'aviation d'appui direct, elle dépend du bombardement de la 1^{re} Air Force, et à nouveau du 42^e wing. Tout le monde se retrouve et évoque la Sardaigne.

Le mauvais temps sévit sur Lyon, la neige, le froid, le brouillard arrêtent les missions, ce qui n'empêche pas le P.N. de se rendre tous les jours au briefing et les chargeurs de bombes de remplir chaque nuit les soutes de bombes. On ne saurait trop reconnaître le mérite du personnel au sol qui obscurément, dans des conditions extrêmement pénibles a rempli sa tâche avec une conscience admirable.

Mars-Avril 1945. Les beaux jours reviennent, le personnel réentraîné fait merveille, les résultats s'améliorent chaque jour, la résistance allemande craque ; le moral est excellent. Il existe un esprit de corps chez les Marauders, qui s'affirme chaque jour davantage.

C'est la fin ; les résultats obtenus dépassent les meilleurs rendements. Les félicitations alliées pluvent. Chacun en est fier. L'armistice arrive, les Marauders se sentent dépayrés, plus de briefing, plus de critiques. D'autres tâches nous appellent, les uns s'en vont dans le transport, d'autres regagnent la vie civile. Tout cela est un peu triste, on sent confusément que le défilé de la Victoire, le 18 Juin, marque le point final à cette histoire.

Colonel de la CHENELIERE.

Cet article est extrait du très beau livre « Marauders Français 1944-1945 », réalisé par les officiers de la 11^e brigade de bombardement, et qui est en vente aux Editions Bernard de Plas, 22, Place Vendôme, Paris (250 fr.).

Dans le Grand Livre d'Or de L'Aviation

Les pages de gloire des Marauders

CITATIONS

Sur la proposition du MINISTRE DE L'AIR

Le Général de GAULLE,
Président du Gouvernement Provisoire de la République Française,
Chef des Armées, cite :

A L'ORDRE DE L'ARMÉE AÉRIENNE

- I. - La XI^e Brigade de Bombardement Moyen
- II. - La 31^e Escadre de Bombardement Moyen
- III. - Le Groupe de Bombardement Moyen 1/22 « MAROC »
- IV. - Le Groupe de Bombardement Moyen 2/20 « BRETAGNE »
- V. - Le Groupe de Bombardement Moyen 1/19 « GASCOGNE »
- VI. - Le Groupe de Bombardement Moyen 2/52 « FRANCHE-COMTÉ »
- VII. - Le Groupe de Bombardement Moyen 2/63 « SÉNÉGAL »
- VIII. - Le Groupe de Bombardement Moyen 1/32 « BOURGOGNE »

I. - LA XI^e BRIGADE DE BOMBARDEMENT MOYEN

Décision No. 826 du 12 Juin 1945

Sous le commandement du Colonel BODET, réunissant la 31^e Escadre commandée par le Commandant DE MARICOURT et la 34^e Escadre commandée par le Lieutenant-Colonel CHASSANDE-PATRON, a au cours de l'hiver 1944 et du printemps 1945 pris une part des plus actives à la préparation et à l'appui des offensives alliées en Alsace, en Rhénanie et dans le Palatinat.

Ses brillantes actions, la précision et l'efficacité de ses tirs lui ont valu à maintes reprises les félicitations du Commandement des troupes terrestres et l'hommage du Commandement Aérien Allié.

Première grande unité aérienne réengagée. A su montrer que l'Aviation Française n'avait perdu aucune de ses qualités guerrières et était digne à la fois du passé glorieux des formations de bombardement de 1914-1918 dont elle est l'unité de tradition, et des unités du 42^e Wing Américain aux côtés duquel elle était engagée et qu'elle a réussi à égaler par la précision et la concentration de ses tirs et la valeur des résultats obtenus.

S'est illustrée particulièrement en détruisant :

« Le 22 Février 1945, lors d'une attaque des voies de communications allemandes des 8 stations de chemin de fer.

« Le 28 Février 1945, les usines d'Emmandigen.

« Le 16 Mars 1945, les fortifications de la ligne Siegfried, ouvrant ainsi la porte du Palatinat aux forces terrestres alliées.

« Le 9 Avril 1945, les dépôts d'essence de Weissenhorn.

« Les 14, 15, 16, 17 Avril, les fortifications allemandes de la région de Royan, de la Coubre et d'Oléron en exécutant dans la même journée jusqu'à 130 sorties.

« Le 25 Avril les dépôts de munitions d'Ebenshausen.

Durant cette période a effectué près de 2.800 sorties et 11.350 heures de vol de guerre et lancé plus de 3.600 tonnes de bombes malgré une défense aérienne dense et redoutablement précise qui a descendu 9 avions et en a endommagé 200 autres.

II. - LA 31^e ESCADRE DE BOMBARDEMENT MOYEN

Décision No. 44 du 8 Août 1944

Le 42^e Wing américain sous le commandement du Brigadier Général Robert WEBSTER secondé par les Colonels DOYLE, ADAMS et AUSTIN et comprenant :

— le 17^e Group : Colonel GILBERT

— le 319^e Group : Colonel HOIZAPPIE

— le 320^e Group : Colonel FLETCHER

et la 31^e Escadre aérienne française Colonel PIOLLET.

« A au cours des mois d'avril, mai et juin 1944 pris une part des plus brillantes à la préparation et à l'appui des actions offensives alliées en Italie Centrale, déclenchées le 11 Mai 1944.

« Souvent engagée au profit de l'Armée française sur les arrières des grandes unités allemandes qui lui étaient opposées, s'est particulièrement distingué :

« Le 12 Mai en participant à l'attaque et à la destruction d'un P.C. d'une division ennemie.

« Le 18 Mai en attaquant les ponts sur des voies de communication importantes.

« Le 21 Mai en attaquant et atteignant une route de grande communication et un pont important.

« Les 24, 25 et 30 Mai en détruisant complètement des ponts, interdisant ainsi toute circulation des troupes ennemis.

« Durant cette période, pendant laquelle il a effectué plus de 5.000 sorties de guerre, placé sur l'ennemi plus de 10.000 tonnes de bombes et abattu plu-

sieurs chasseurs ennemis, n'a perdu qu'une vingtaine d'appareils du fait d'un ennemi disposant cependant de moyens antiaériens denses, aguerris, redoutablement précis, résultats qui témoignent à la fois de l'efficacité et de l'habileté manœuvrière des exécutants comme de la haute compétence et de la technique éprouvée du commandement.

Décision No. 223 du 12 Décembre 1944

« Première unité française de bombardement engagée à partir de Mai 1944 sur le théâtre méditerranéen, a su d'emblée se placer haut dans l'estime du commandement de des camarades de combat alliés par l'efficacité de la manœuvre, la valeur et l'allant de ses équipages, la compétence et le dévouement de ses techniciens et de ses services.

« S'est particulièrement distingué de mai à juillet, sous le commandement du Colonel PIOLLET, par la qualité de ses bombardements sur les points sensibles des communications ennemis en Italie centrale et septentrionale, puis au mois d'Août par l'appui qu'elle a apporté sous le commandement du Lieutenant-Colonel GELEE, aux opérations de débarquement et à l'offensive de libération dans le sud-est de la France.

« Au cours de plus de 2.000 sorties de guerre effectuées de mai à septembre, a dû souvent pour atteindre ses objectifs affronter les tirs d'une D.C.A. dense et ajustée, notamment les 18 et 19 août où respectivement 19 appareils sur 23, et 16 sur 19 sont atteints et un abattu.

« A su chaque fois venger ses pertes, portant pendant la même période sur les objectifs qui lui ont été assignés plus de 3.000 tonnes de bombes.

Décision No. 900 du 2 Juillet 1945

« Splendide unité qui a pleinement réalisé les espoirs placés en elle. Sous l'énergique impulsion de ses chefs et grâce à la science de ses leaders, à la discipline de ses équipages, au dévouement de tous, a réalisé au cours de 1.312 sorties représentant 5.630 heures de vol de guerre, le lancement de 1.710 tonnes de bombes sur les objectifs ennemis, obtenant des résultats égaux sinon supérieurs à ceux des meilleures formations alliées.

III. - LE GROUPE DE BOMBARDEMENT MOYEN 1/22 « MAROC »

Décision No. 190 du 1^{er} Décembre 1944

« Unité d'élite dont la valeur au combat n'a cessé de s'affirmer depuis le 29 mars, date de son engagement dans le ciel d'Italie.

« Sous le Commandement du Commandant ALBERTUS, s'est particulièrement distinguée par la précision et l'efficacité de ses bombardements.

« Tant dans la phase préparatoire à l'offensive sur Rome que dans l'offensive elle-même et la phase d'exploitation a déversé plus de 7.000 tonnes de bombes sur des objectifs ennemis, puissamment défendus par la D.C.A.

« Grâce à des qualités techniques et morales a imposé à l'estime et à l'admiration des Alliés le bombardement français renaissant.

(A suivre)

LA VIE DE NOTRE ASSOCIATION

REUNION PREPARATOIRE

Répondant à l'appel du Général Bodet, quelques anciens des « Marauders » se sont réunis le 18 avril à Paris, au siège social des Etablissements Antoine Chiris (anciens parrains de la Brigade), 9, avenue Montaigne.

Assistaient à cette réunion : le Général Bodet, le Général Bouvard, le colonel de Chassey, le colonel de la Chenelière, le capitaine Avenard, l'adjudant Peririn, MM. de la Tour du Pin, Buccaille.

Il a été décidé de jeter les bases d'une association amicale, groupant tous les anciens de la 11^e Brigade de Bombardement et du Secteur de l'Air N° 1. Un comité provisoire a été constitué à cet effet avec le Général Bodet comme Président, le colonel de Chassey, comme Vice-Président, M. Buccaille, comme Trésorier. Des démarches seront entreprises immédiatement pour faire la déclaration officielle de l'Association, déposer ses statuts, et se faire attribuer un compte de chèque postal.

REUNION DU COMITE PROVISOIRE

Sous la présidence du colonel de Chassey, Vice-Président, le Comité provisoire de l'association, après avoir adopté les statuts de l'Association, a décidé la publication d'un bulletin trimestriel qui sera adressé gratuitement à tous les membres de l'Association. Ce bulletin paraîtra en Janvier, Avril, Juillet et Octobre.

Un modèle d'insigne a été adopté. Il sera adressé, contre remboursement d'une somme qui sera à déterminer en fonction du prix de revient, aux membres de l'Association qui en feront la demande.

Il a été décidé de convoquer une Assemblée générale qui se réunira à Paris le 22 Janvier prochain.

CARTES D'ADHERENT

Tous les anciens des « Marauders » qui nous ont envoyé leur adhésion, ont dû recevoir leur carte d'adhérent.

Si, par suite d'irrégularités postales, certaines de ces cartes ne sont pas arrivées à destination, prière de nous en aviser.

INSIGNE « MARAUDER »

La Maison Drago, spécialisée dans ce genre de travail, a créé pour nous un insigne « Marauder ». Cet insigne, destiné à être mis à la boutonnière, porte, sur un fond émail bleu ciel, un avion Marauder avec, en surimpression, le nom de notre association.

Cet insigne sera envoyé à tous les membres de l'association qui en feront la demande, contre envoi d'une somme de 100 francs adressée à M. Buccaille, trésorier, 104, Faubourg Saint-Honoré, Paris. — Compte chèques postaux : Paris, 6058.84.

SECTIONS LOCALES

Plusieurs membres de l'Association nous ont demandé s'il était possible de créer des sections locales, susceptibles de grouper dans certaines régions les anciens des « Marauders », et permettre ainsi d'amusantes réunions et d'utiles prisés de contact.

Nous approuvons entièrement la création de pareilles sections, qui ne peuvent que resserrer les liens de camaraderie entre des camarades qui auront ainsi l'occasion de se retrouver, de se mieux connaître et de maintenir cet esprit « Marauder » qui les a animé pendant la guerre et qui doit se perpétuer pendant la paix.

NOTRE FAMILLE

Cette rubrique doit constituer dans les bulletins futurs le lien réel et efficace entre tous les anciens faisant partie de l'Amicale des Marauders.

Le but principal de l'Amicale étant de réaliser une entr'aide de ses anciens, il apparaît nécessaire que tous y participent de façon active soit en indiquant ce qui peut être fait par les favorisés de la vie au profit des moins favorisés, par exemple : Offre d'emploi, aide, secours, etc..., soit en récapitulant les demandes de ceux qui ont besoin d'être aidés : demandes d'emploi, de secours, etc.

Egalement, cette rubrique donnera des nouvelles particulières des camarades, nouvelles classées par unités de l'ancienne B.B.M. II et du Secteur de l'Air No I.

Adresssez donc pour le prochain bulletin — destiné à paraître le 1^{er} avril — (nos bulletins paraîtront trimestriellement le 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet, 1^{er} octobre) des nouvelles aux camarades dont les noms suivent :

Pour la 31^e Escadre et le « Maroc » : Au Capitaine Lamy, Ministère de l'Air (4^e Bureau), 24, Boulevard Victor.

Pour le « Bretagne » : Au Capitaine Lamy, Ministère de l'Air (4^e Bureau), 24, Boulevard Victor, (provisoirement).

Pour le « Gascogne » : Au Capitaine Villetorte du C.E.A.M., Mont-de-Marsan.

Pour la 34^e Escadre et le « Franche-Comté » : Au Capitaine Avenard, Ministère de l'Air, Bureau des Plans d'Organisation, 22, Boulevard Victor.

Pour le « Sénégal » : Au Capitaine Chanois, Ministère de l'Air, Bu-

reau des Plans d'Emploi, 22, Boulevard Victor.

Pour le « Bourgogne » : Au Capitaine Sauvanel, Ministère de l'Air, Inspection du Bombardement, 24, Boulevard Victor.

Pour le Secteur de l'Air : Commandant Amiot, Service du Matériel de l'Armée de l'Air, 26, Boulevard Victor, Paris.

Pour cette première édition, nous nous bornerons à donner quelques nouvelles qui nous sont parvenues.

Etat-Major de la B.B.M. II

Le Général Bodet se trouve en Indochine où il exerce le Commandement des Forces Aériennes stationnées sur ce territoire. Il écrivait, le 2 septembre :

« Nous sommes ici quelques anciens de cette phalange des Marauders mais l'ambiance est différente. Le Commandement est passionnant mais combien plus difficile qu'à cette heureuse époque. Ici, tout est difficulté : personnel, matériel, moral parfois, et cependant là encore, l'Aviation a sauvé l'Indochine. Bien peu oseraient le nier ».

Le Colonel de la Chenelière est attaché de l'Air dans un grand pays de l'Amérique du Sud. Il est très heureux de sa situation et écrivait, au début de septembre :

« Je m'habitue à manger comme 4 et à boire comme 16 ! ».

31^e Escadre

La 31^e Escadre a, malheureusement, bien des morts à déplorer.

Le Commandant Maurice tombé gravement malade en fin 1946 est décédé au sanatorium de Saint-Blasien en Forêt Noire.

Ancien du Groupe "Gascogne" où il était navigateur leader, le Commandant Maurice était resté à l'Etat-Major de la 31^e Escadre à Riedlingen jusqu'à la dissolution.

Le Père Prud'homme est avec le Général Bodet en Indochine. Il écrivait, le 21 août :

" Nous étions trop gâtés à Riedlingen. Ici, la vie est assez pénible avec la chaleur humide, mais on s'y fait. Je dois partir dans le Nord où le climat est meilleur".

Son adresse est : Secteur Postal 52-411 B.P.M. 403.

.....
Maroc 1/22

**GROUPE
" MAROC "**



Le Capitaine Le Saulnier a été tué en service aérien commandé, alors qu'il allait entrer au Cours de Technique d'Etat-Major où il avait été brillamment reçu.

Le Commandant Durr est lui aussi tombé en service aérien, au moment où il se préparait à subir les épreuves du Cours Supérieur d'Etat-Major.

Le Colonel Debernardy a doré son 5^e galon et est désormais au Maroc.

Le Capitaine Gelin est parti pour Madagascar.

Le Capitaine Varry forme toujours avec le Lieutenant Canac l'embryon du nouveau groupe.

Les réunions du premier lundi de chaque mois au bar la Rascasse (avenue Trudaine) continuent; venez-y nombreux.

P. L.

Bretagne 2/20

**GROUPE
" BRETAGNE "**



Le Commandant Mahé, si aimé au Groupe "Bretagne" et à la 31^e Escadre est, lui aussi, tombé en service aérien commandé, dans le même avion qui transportait le Capitaine Le Saulnier.

Reçu au Cours de Technique d'Etat-Major où il avait parfaitement réussi, il finissait le cycle d'instruction de cette école.

Le groupe, passé sous le commandement du Commandant Stern, est parti établir ses quartiers en A.O.F.. Vu par un observateur objectif, il faut reconnaître que c'est un groupe qui bat les records des déplacements.

Le Commandant de Pontalba a rejoint "le patron des Marauders". Le Lieutenant-Colonel Ducray se brevète et le Capitaine Court enfin continue à "essayer à Brétigny".

C'est bref, mais vous pouvez difficilement exiger plus d'un simple ami du Bretagne !

J.C.A.

.....
Gascogne 1/19

**GROUPE
" GASCOGNE "**



Les Gascons ont un P.C. général à Mont-de-Marsan que dirige le Commandant Longuet... Gascon ou non on y est vraiment reçu avec toutes les traditions "Marauders".

(ils en avaient encore une demi-douzaine en juin !).

Les Capitaines Février-Villetorte et bien d'autres y vivent une vie "au poil".

Le Commandant Hautière, toujours aussi calme, planifie dans le domaine des ondes hertzien... au Ministère bien sûr.

Des anciens commandants du Groupe, le Lieutenant-Colonel Secretan commande une base en A.F.N.

Le Lieutenant-Colonel Nicot vient de prendre le commandement d'une escadre de transport.

Le Commandant Forget suit le Cours Supérieur de Navigateur dans le Sud-Ouest de la France.

Le Commandant Boussion, toujours souriant accomplit une tâche souvent ingrate au Ministère.

J.C.A.

.....
Franche-Comté 2/52

34^e Escadre



GROUP "FRANCHE-COMTÉ"

Le Commandant Badoy a trouvé la mort en service aérien commandé en même temps que le Commandant Mahé et que le Capitaine Le Saulnier.

Le Lieutenant-Colonel Bigot, reçu au Cours Supérieur d'Etat-Major, a laissé le groupe aux mains du Commandant de la Rivière, que le Capitaine Gazzano, échappé d'un Etat-Major, est venu seconder.

Le groupe actuellement en Afrique du Nord conserve ses traditions et son moral d'antan.

Le Lieutenant-Colonel Lager a réussi à remettre un peu la main sur son ancien groupe en prenant le Commandement en second de l'Escadre à laquelle appartient le Franche-Comté.

Le Lieutenant-Colonel Badre a quitté l'armée et dirige maintenant à la S.N.E.C.M.A. les essais en vol.

Le Lieutenant-Colonel de Gaillard commande une école de radio dans le Midi de la France.

Le Commandant Pascal "assure" à nouveau et continue à rajeunir.

Le Capitaine Bucaille est méconnaissable en notaire, etc...

... Mais attendez le prochain bulletin pour connaître la suite, sinon on accuserait encore les Francs-Comtois de resquiller.

J.C.A.

.....
Senégol 2/63



GROUP "SÉNÉGAL"

L'autorité et la compétence du Lieutenant-Colonel Michaud lui ont valu de se voir confier la formation des futurs navigateurs, bombardiers, mitrailleurs, contrôleur d'aérodrome de notre Armée de l'Air. Il dirige l'école de Cazaux.

Le Lieutenant-Colonel Steff est retourné à ses anciennes amours : fausses moustaches, chaussettes à clous, etc...

Le Commandant Rouzaud, séduit par les charmes de l'occupation, est resté à l'Etat-Major de la Divar.

Les « Sénégalais » sur l'initiative du Lieutenant-Colonel Steff se réunissent régulièrement à Paris, pour de joyeuses agapes, au cours desquelles un petit noyau de fidèles évoque les belles heures d'antan.

Le carnet mondain mériterait à lui seul une page entière. Nous y reviendrons la prochaine fois.

J.C.

Bourgogne 1/32

**GROUPE
" BOURGOGNE "**



C'est le Capitaine Sauvanet qui vraisemblablement vous aurait donné des nouvelles de votre ancien groupé si, parti pour une inspection en A.F.N., il ne s'était en survolant Villacidro souvenu des anciens temps. Résultat : voici maintenant 15 jours que les Cagliariennes en profitent.

Des anciens commandants voici quelques nouvelles :

Le Colonel de Maricourt commande toujours l'Ecole de l'Air.

Le Lieutenant-Colonel Bouyet, toujours aussi dynamique, est parti pour seconder récemment le Lieutenant-Colonel Nicot dans une escadre de transport.

Le Commandant de Loustal est au 3/4 breveté. J.C.A.

MARIAGE

Nous avons appris avec plaisir le mariage de M. Michel Mauget, ancien caporal-chef à la Compagnie de Transmissions 171, avec Mlle Mauricette Husson.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée le 11 octobre dernier en l'Eglise Saint-Benoit, de Reims.

Toutes nos félicitations et tous nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

UNE ADRESSE A RETENIR

Madame Le Saulnier, veuve du Capitaine Le Saulnier, ouvrira le 15 janvier prochain, à Paris, un bar, salon de thé, au coin du Boulevard Haussmann et de la rue de Berry.

Les camarades des « Marauders » de passage à Paris sont assurés d'y être amicalement accueillis, en même temps qu'ils auront l'occasion d'y rencontrer d'anciens amis.

Assemblée Générale

L'Assemblée Générale de l'Association se tiendra le jeudi 22 janvier 1948, à Paris, au Cercle MARDOR, 22, Avenue du Président-Wilson (Métro léna), à 18 heures.

Nous faisons un pressant appel auprès des membres de l'Association pour qu'ils assistent nombreux, à cette réunion.

Quelques Lettres

Des nombreuses lettres que nous avons reçues dès qu'a été connue la création de notre association, extrayons quelques passages les plus caractéristiques et qui nous prouvent que cette association des « Marauders » était attendue et souhaitée.

De M. Raymond Prayal, route d'Ancône, Montélimar (Drôme) :

J'espère que cette amicale groupera rapidement de nombreux anciens de la 11^e Brigade et continuera à faire vivre le parfait esprit d'entraide et de camaraderie qui nous unissait tous lorsque nous étions en escadrille.

C'est avec joie que je vous adresse mon bulletin d'adhésion à titre de membre actif.

De M. Lefèvre, 83, avenue Jean Jaurès, Reims, (Marne) :

Je suis heureux de pouvoir renouer relations avec tous mes chefs, mes camarades, et la 11^e Brigade de Bombardement qui marque pour moi la fin d'une carrière bien remplie.

De M. Marcel Mourier, Firminy, (Loire) :

Je suis heureux de constater que quelques anciens ont pensé à former cette amicale qui renouera des relations et des amitiés que le retour à la vie civile avait brusquement stoppées.

Cette association j'en suis certain,

sera accueillie avec joie par l'unanimité des anciens de la 11^e Brigade et démontrera, une fois de plus, que l'esprit de corps « Air » n'est pas un vain mot.

De l'Adjudant-chef Gilbert Babert, de la 62^e Escadrille de Transport, Maison-Blanche.

Etant chargé de faire la décision à l'Escadre, le texte intégral de votre imprimé de l'Amicale a été mis en décision de l'Escadre de la semaine dernière.

Je ne doute pas que vous ayez beaucoup de membres adhérents, car la 62^e Escadre est formée dans sa plus grande majorité avec du personnel provenant des 31^e et 34^e Escadre, de la B.B.M. II et du Secteur Air No I.

Ce Bulletin vous intéresse ?

— Vous êtes convaincu de l'utilité de notre association ?

— Mais avez-vous payé votre cotisation ?

Membre Bienfaiteur ..	500	"
-----------------------	-----	---

Membre Donateur	300	"
-----------------------	-----	---

Membre Actif	100	"
--------------------	-----	---

N'attendez pas pour envoyer votre chèque (ou chèque Postal : Paris 6058.84), à l'adresse de M. Bucaille, 104, Rue du Faubourg-Saint-Honoré, PARIS.

MERCI !

NOS STATUTS

(EXTRAITS)

1^o Objet et composition de l'Association

ARTICLE PREMIER.

Sous la dénomination « Les Marauders », (Association Amicale des Anciens de la II^e Brigade de Bombardement Moyen) il est formé une Association entre les personnes physiques qui adhéreront aux présents statuts et rempliront les conditions ci-après. Cette Association sera régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901.

Cette Association a pour objet :

1^o. — De maintenir un lien étroit entre les anciens membres des Unités de la II^e Brigade de Bombardement et du Secteur de l'Air N° 1, et de leur assurer une entraide ainsi qu'aux familles de leurs camarades disparus.

2^o. — De perpétuer le souvenir des campagnes et des faits d'armes des Groupes de Marauders ayant appartenu à la II^e Brigade, en rassemblant les archives existantes et en favorisant la publication d'études historiques s'y rapportant.

La durée de l'Association est illimitée.

Son siège social est fixé à Paris, 9, avenue Montaigne, (8^e) et pourra être transféré en tout autre endroit par décision du Comité de Direction.

ARTICLE 2.

Les moyens d'action de l'Association sont :

Des réunions périodiques, les publications diverses, des représentations artistiques, l'attribution de secours et prêts d'honneur.

L'Association s'interdit expressément toute discussion, propagande

ou manifestation ayant un caractère politique ou confessionnel.

ARTICLE 3.

L'Association se compose de membres actifs, membres donateurs et membres bienfaiteurs.

Peuvent être membres de l'Association :

Les militaires d'active et de réserve, Officiers, Sous-Officiers et Soldats ayant effectivement appartenu aux Unités de la II^e Brigade et du Secteur de l'Air N° 1, entre le 29 mars 1944 et le 30 avril 1946.

Le montant de la cotisation annuelle est fixé à 100 francs pour les membres actifs, 300 francs pour les membres donateurs et au moins 500 francs pour les membres bienfaiteurs, et pourra être modifiée par décision de l'Assemblée Générale.

Le titre de Membre d'Honneur de l'Association peut être décerné par le Comité de Direction ou par décision de l'Assemblée Générale.

2^o Administration et fonctionnement

ARTICLE 5.

L'Association est placée sous la présidence d'honneur de M. le Ministre de l'Air. Elle est administrée par un Comité de Direction composé de 10 membres au moins et 20 au plus, élus pour deux ans par l'Assemblée Générale, parmi les membres de l'Association.

En cas de vacances, le Comité pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres, il est procédé à leur remplacement définitif par la plus prochaine Assemblée Générale.

Les pouvoirs des membres ainsi

élus prenant fin à l'époque où devrait normalement expirer les mandats des membres ainsi remplacés.

Le Comité est renouvelable tous les deux ans, les membres sortant sont rééligibles.

Le Comité de Direction choisit parmi ses membres, au scrutin secret : Un bureau composé d'un Président, de trois Vice Présidents, d'un Secrétaire Général, d'un Secrétaire Adjoint, d'un Trésorier et d'un Trésorier Adjoint.

Ce bureau est élu pour deux ans.

ARTICLE 8.

L'Assemblée Générale comprend les membres de l'Association.

Elle se réunit en Assemblée ordinaire une fois par an et chaque fois qu'elle est convoquée par le Comité de Direction ou sur la demande du quart des membres. Son bureau est celui du Comité de Direction. Son ordre du jour est réglé par le Comité de Direction.

L'Assemblée Générale entend les rapports sur la gestion du Comité de Direction, sur la situation financière et sur la situation morale de l'Association.

Les comptes de l'exercice clos sont soumis à son approbation.

L'Assemblée vote le budget de l'exercice suivant, délibère sur les questions mises à l'ordre du jour et sur toutes questions posées par un des membres de l'Assemblée.

Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés.

Chaque membre empêché d'assister à l'Assemblée peut s'y faire représenter par un autre membre en lui remettant un pouvoir sur papier libre.

Le vote par correspondance est admis pour les questions mises à l'ordre du jour.

Les adhérents pourront être convoqués en Assemblée Générale ex-

traordinaire par le Comité de Direction, le Président ou sur la demande au moins du quart des adhérents pour statuer sur toute question urgente.

Les décisions de l'Assemblée Générale extraordinaire sont prises à la majorité des membres présents ou représentés sans condition de quorum dès la première assemblée.

Le rapport annuel et les comptes sont tenus à la disposition de tous les membres de l'Association.

3^e Ressources annuelles

ARTICLE 11.

Les ressources annuelles de l'Association se composent :

1^o. — Des cotisations de ses adhérents ;

2^o. — Des subventions de l'Etat, des Départements, des Communes.

4^e Modifications de statuts et dissolutions

ARTICLE 13.

Les présents statuts ne peuvent être modifiés que sur la demande ou proposition du Comité de Direction ou du dixième des membres inscrits, soumise au bureau au moins un mois avant la séance, les statuts ne peuvent être modifiés qu'à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés.

L'Assemblée Générale appelée à se prononcer sur la dissolution de l'Association doit être convoquée spécialement à cet effet et comprendre au moins la moitié plus un des membres en exercice. Si cette proportion n'est pas atteinte l'Assemblée est convoquée de nouveau à quinze jours d'intervalle et cette fois, elle peut délibérer quelque soit le nombre des membres présents. La dissolution ne peut être votée qu'à la majorité des deux tiers des membres présents.

Aux Anciens de la 11^e Brigade de Bombardement et du Secteur de l'Air N° 1

Pour répondre au vœu depuis longtemps formulé par de nombreux Anciens des Unités de la 11^e Brigade de Bombardement et du secteur de l'Air n° 1, un groupe d'Anciens des « MARAUDERS » réuni sous la présidence du Général BODET a décidé de fonder une Association Amicale dénommée les « MARAUDERS », ayant pour but :

De maintenir les liens de camaraderie existant entre ses membres et leur permettre de s'entr'aider.

De perpétuer le souvenir des campagnes et des faits d'armes des Groupes de Marauders, ainsi que le culte des disparus.

Tous ceux ayant appartenu aux Unités de la B B M 11 et du secteur de l'Air n° 1 entre le 29 Mars 1944 et le 30 Avril 1946, peuvent y adhérer comme membre actif, donateur ou bienfaiteur (selon leur cotisation annuelle 100 Frs, 300 Frs, ou au moins 500 Frs).

Le Siège Social est fixé 9, Avenue Montaigne, Paris (8^e) aux Etablissements Chiris, anciens parrains de la 11^e Brigade de Bombardement, qui ont bien voulu prêter leur concours à cette Association naissante.

Adressez votre adhésion en retournant le bulletin ci-dessous au Siège Social. Parlez-en autour de vous pour que les camarades dont nous ignorons l'adresse puissent être touchés.

Les cotisations peuvent dès maintenant être reçues par M. BUCAILLE, 104, Faubourg Saint-Honoré, Paris (8^e), par mandat ou par chèque (C. ch. p. Paris 6058-84).

Pour renseignements complémentaires, vous pouvez écrire au Secrétaire de l'Amicale à l'adresse du Siège Social, ou directement au Colonel X. de CHASSEY, Enseignement Supérieur Aérien, Ecole Militaire, Paris (7^e) ; à l'Ajudant PERIRIN, même adresse ; à M. BUCAILLE, 104, Faubourg St-Honoré, Paris (8^e).

BULLETIN D'ADHÉSION A L'ASSOCIATION AMICALE "LES MARAUDERS"

NOM (en lettres capitales) Prénoms

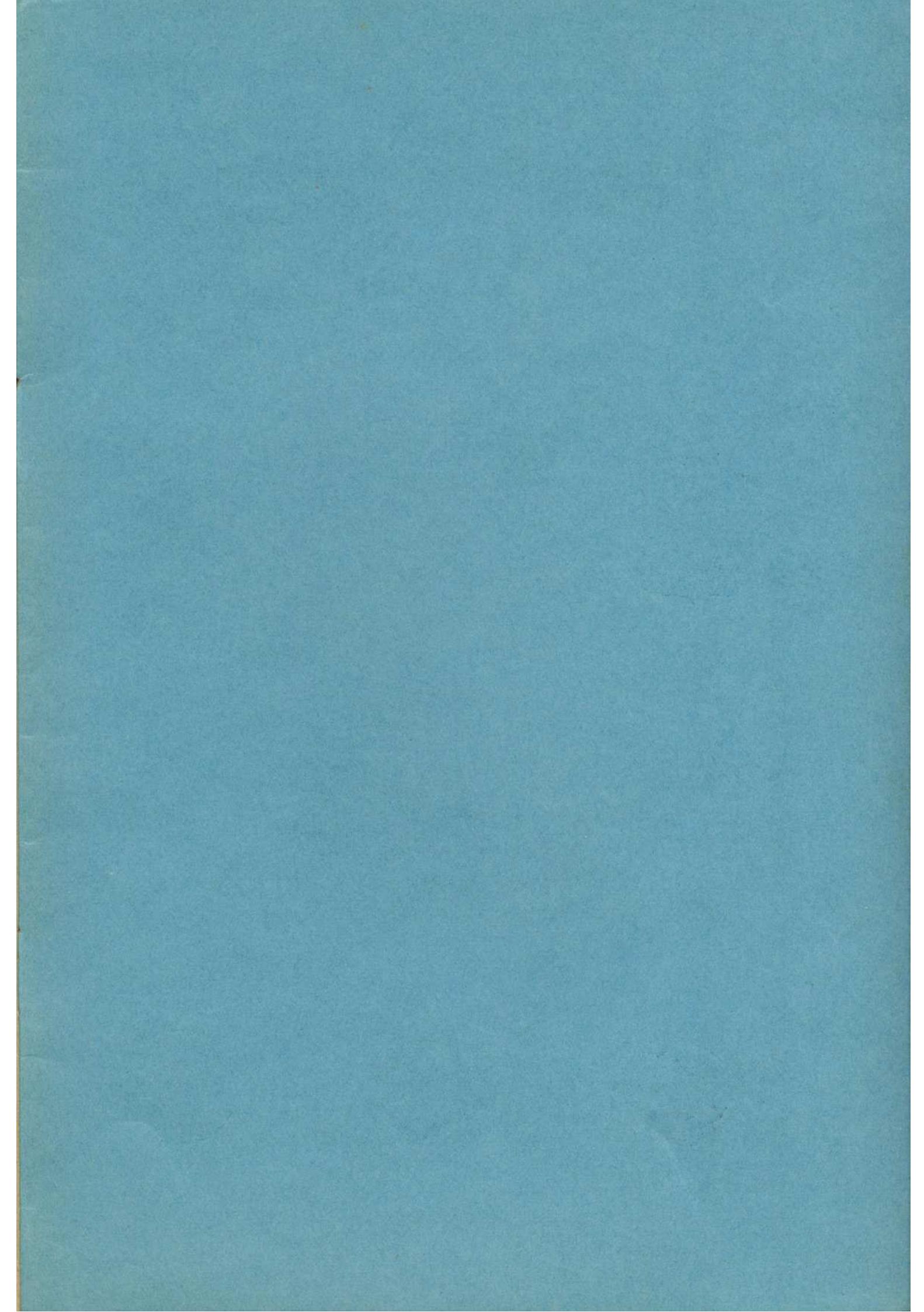
ADRESSE

UNITÉ de la B B M 11 ou du Secteur de l'Air n° 1 à laquelle l'intéressé a appartenu

DATES DE PRÉSENCE A CETTE UNITÉ :

Demande son adhésion à l'Association Amicale « LES MARAUDERS » comme Membre Actif, Donateur, Bienfaiteur (rayer les mentions inutiles).

Signature,



MAROC 1/22



FRANCHE-COMTE 2/52



BRÉTAGNE 2/20



SÉNÉGAL 2/63



GASCOGNE 1/19



BOURGOGNE 1/32

